CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E65563** **VALABLE JUSQU'AU** **05/03/2026**

ÉDITÉ LE 28/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2000

Raison sociale : MICHEL LAIZE SARL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/07/2000

Capital : 20 000

ZA DU COUDRAIS
35133 ROMAGNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 432905966RCSRENNES

Siret : 432 905 966 00029

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 00 18996

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 11345901J-0001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 11345901J-0001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 02 99 98 83 74 **Fax :** 02 99 98 94 60

Portable : 06 29 33 19 92

Responsabilité légale :
PERIER VINCENT GÉRANT

Site Internet : carrelage-laize.fr

E-mail : rachel.launay@carrelage-laize.fr

Effectif moyen : 26 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 137 132 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	26	28/01/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.